

**TABLEAU RECAPITULATIF D'ELIGIBILITE DES CADRES D'EMPLOI DE LA VILLE AU RIFSEEP  
(à jour au 30 novembre 2023)**

**Annexe n° 1 à la délibération n° D17 du 30 novembre 2023**

La parution du décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale permet la généralisation du RIFSEEP à la plupart des cadres d'emplois territoriaux par actualisation des équivalences avec la fonction publique de l'Etat.

- **Filière administrative :**

	Corps d'équivalence de l'Etat (mis)	Corps d'équivalence provisoire instauré par décret du 27 février 2020	Arrêté ministériel d'application du RIFSEEP du corps de référence	Arrêté relatif aux montants	Fonction exercée	Groupes	IFSE	CIA
							Montant maximal brut annuel	Montant maximal brut annuel
Attachés territoriaux	Attachés d'administration de l'Etat (services déconcentrés)		Arrêté du 3 juin 2015		Directeur Général des Service Directeur de pôle Chef de service	A1	36 210 €	6 390 €
						A2	32 130 €	5 670 €
						A3	25 500 €	4 500 €
						A4	20 400 €	3 600 €
Rédacteurs territoriaux	Secrétaires administratifs des administrations de l'Etat (services déconcentrés)		Arrêté du 19 mars 2015		Chef de service Secrétaire Adjoint au Chef de service Chargé de mission administrative	B1	17 480 €	2 380 €
						B2	16 015 €	2 185 €
						B3	14 650 €	1 995 €
Adjoints administratifs territoriaux	Adjoints administratifs des administrations de l'Etat (services déconcentrés)		Arrêté du 20 mai 2014		Secrétaire Gestionnaire Agent de gestion administrative Agent d'accueil	C1	11 340 €	1 260 €
						C2	10 800 €	1 200 €

**AR Prefecture**

017-211703475-20231130-2023\_11\_D17-DE  
 Reçu le 04/12/2023

- **Filière sociale :**

	Corps d'équivalence de l'Etat (mis à jour par décret du 27 février 2020)	Corps d'équivalence provisoire instauré par décret du 27 février 2020	Arrêté ministériel d'application du RIFSEEP au corps de l'Etat	Arrêté relatif aux montants	Fonction exercée	Groupes	IFSE	CIA
							Montant maximal brut annuel	Montant maximal brut annuel
Assistants territoriaux socio-éducatifs	Assistants de service social des administrations de l'Etat (services déconcentrés)		Arrêté du 17 décembre 2015	Arrêté du 23 décembre 2019	Chef de service	A1	19 480 €	3 440 €
						A2	15 300 €	2 700 €
						A3		
						A4		

- **Filière sportive :**

	Corps d'équivalence de l'Etat (mis à jour par décret du 27 février 2020)	Corps d'équivalence provisoire instauré par décret du 27 février 2020	Arrêté ministériel d'application du RIFSEEP au corps de l'Etat	Arrêté relatif aux montants	Fonction exercée	Groupes	IFSE	CIA
							Montant maximal brut annuel	Montant maximal brut annuel
Conseillers territoriaux des APS	Conseillers d'éducation populaire et de jeunesse	Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat (services déconcentrés)	Arrêté du 23 décembre 2019		Chef de service	A1	25 500 €	4 500 €
						A2	20 400 €	3 600 €
						A3		
						A4		

**AR Prefecture**

017-211703475-20231130-2023\_11\_D17-DE  
Reçu le 04/12/2023

- **Filière technique :**

	Corps d'équivalence de l'Etat (mis à jour par décret du 27 février 2020)	Corps d'équivalence provisoire instauré par décret du 27 février 2020	Arrêté ministériel d'application du RIFSEEP au corps de l'Etat	Arrêté relatif aux montants	Fonction exercée	Groupes et catégorie	IFSE	CIA
							Montant maximal brut annuel	Montant maximal brut annuel
Ingénieurs territoriaux	Ingénieurs des travaux publics de l'Etat	Ingénieurs des services techniques du ministère de l'Intérieur (services déconcentrés)	Arrêté du 26 décembre 2017		Directeur des services techniques	A1	36 210 €	6 390 €
						A2	32 130 €	5 670 €
					Ingénieur	A3	25 500 €	4 500 €
						A4		
Techniciens territoriaux	Techniciens supérieurs du développement durable	Contrôleur des services techniques du ministère de l'Intérieur (services déconcentrés)	Arrêté du 7 novembre 2017		Chef de service	B1	17 480 €	2 380 €
					Chargé de mission technique	B2	16 015 €	2 185 €
						B3	14 650 €	1 995 €
Agents de maîtrise territoriaux	Adjoints techniques des administrations de l'Etat (services déconcentrés)		Arrêté du 28 avril 2015		Adjoint au Chef de service Chef d'équipe Agent d'exécution technique	C1	11 340 €	1 260 €
Adjoints techniques territoriaux (non logé)					Agent d'exécution technique	C2	10 800 €	1 200 €
Adjoints techniques territoriaux (logé)					Gardien / Surveillant	C1	7 090 €	1 200 €
	C2	6 750 €	1 260 €					

**AR Prefecture**

017-211703475-20231130-2023\_11\_D17-DE  
 Reçu le 04/12/2023

- **Filière culturelle :**

	Corps d'équivalence de l'Etat (mis à jour par décret du 27 février 2020)	Corps d'équivalence provisoire instauré par décret du 27 février 2020	Arrêté ministériel d'application du RIFSEEP au corps de l'Etat	Arrêté relatif aux montants	Fonction exercée	Groupes	IFSE	CIA
							Montant maximal brut annuel	Montant maximal brut annuel
Attachés territoriaux de conservation du patrimoine  Bibliothécaires territoriaux	Bibliothécaires		Arrêté du 14 mai 2018		Chef de service	A1	29 750 €	5 250 €
						A2	27 200 €	4 800 €
						A3		
						A4		
Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Bibliothécaires assistants spécialisés		Arrêté du 14 mai 2018		Adjoint au Chef de service Responsable de secteur culturel	B1	16 720 €	2 280 €
						B2	14 960 €	2 040 €
						B3		
Adjoints territoriaux du patrimoine	Adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture		Arrêté du 30 décembre 2016		Agent de gestion du patrimoine	C1	11 340 €	1 260 €
						C2	10 800 €	1 200 €